

PROGRAMME

9 h Accueil et ouverture du colloque:

Allocution de bienvenue: **Pierre LUNEL**, Président de l'Université Paris 8

Allocution d'ouverture: **Michel JUHAN**, Directeur de l'UFR Droit-AES-Sciences Politiques

Le titre IV du Traité instituant la Communauté Européenne et la réalisation des promesses de Tempere

Rapport introductif par **Valérie MICHEL**, Professeur à l'université de Strasbourg

Matin

L'affirmation de "standards" communautaires en droit des étrangers

■ Présidente de séance: **Valérie MICHEL**

La distinction "Ressortissant d'Etat tiers- Ressortissant communautaire"

Vincent TCHEN, Maître de Conférences à l'université de Versailles-Saint Quentin

L'asile communautaire

Dominique TURPIN, Professeur à l'université d'Auvergne

La protection de la vie familiale et le droit communautaire

Françoise MONÉGER, Professeur à l'université Paris 8

L'ordre public et le droit communautaire

François JULIEN-LAFERRIERE, Professeur à l'université Paris XI

Débat avec la salle

Déjeuner sur place et reprise des travaux à 14h

Après-midi

L'instauration d'une politique communautaire d'immigration

■ Présidente de séance: **Françoise MONÉGER**

L'intégration des résidents étrangers en séjour régulier dans les pays membres

Hélène MUSCAT, Maître de Conférences à l'université Rennes I

La coordination des politiques d'éloignement forcé du territoire des Etats membres

Pascal BINCZAK, Professeur à l'université Paris 8

Le partenariat avec les pays tiers en matière d'immigration

Renaud FURNALÈS, Magistrat administratif

Les incidences de la "communautarisation" du droit des étrangers sur le droit français

Claude GRELLIER, Magistrat

Débat avec la salle

17 h - SYNTHÈSE ET CONCLUSION DU COLLOQUE

Jean-Marie DELARUE, Conseiller d'Etat, Président de sous-section au Conseil d'Etat

Le traité d'Amsterdam entré en vigueur en mai 1999 institue pour la première fois une compétence de principe des institutions communautaires, en matière d'immigration et d'asile, dans le cadre du nouveau titre IV du Traité instituant la Communauté Européenne. Le conseil européen des 15 et 16 octobre 1999 réuni à Tempere en a ensuite défini les orientations politiques majeures pour les années à venir: renforcer le partenariat avec les pays d'origine, établir un régime d'asile commun, garantir un traitement équitable des ressortissants des pays tiers, maîtriser la gestion des flux migratoires.

Cinq années après le lancement de l'ambitieux chantier de la réalisation d'un "espace de liberté, de sécurité et de justice" au sein de l'Union européenne et l'affirmation d'une nouvelle politique communautaire de l'immigration et de l'asile, un premier bilan d'ensemble peut être esquissé. **Telle est l'ambition de la première rencontre annuelle du droit des étrangers qu'organise l'université Paris 8 le 25 novembre 2004.**

Renseignements et inscription

M. SARMENTO

Cellule juridique de la Présidence - Salle C001

Tél.: 01-49-40-68-90

Fax: 01-49-40-70-58

Mail : Cellule.juridique@univ-paris8.fr

COUPON D'INSCRIPTION

A RENVoyer IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 13 NOVEMBRE 2004
nombre de places limitées

Inscription obligatoire par courrier, accompagné d'un chèque de 25 € libellé à l'ordre de "M. l'agent comptable de l'université Paris 8", frais de participation au déjeuner buffet inclus qui sera servi sur place, à l'adresse suivante :

A L'ATTENTION DE M. SARMENTO

UNIVERSITÉ PARIS 8 - CELLULE JURIDIQUE DE LA PRÉSIDENTIE
2, RUE DE LA LIBERTÉ - 93526 SAINT DENIS CEDEX

Nom

Prénom

Fonction

Organisme

Adresse

Courriel@

Téléphone

Fax

L'accès au colloque est gratuit pour les étudiants, sur justification d'une carte d'étudiant jointe au bulletin de réservation.

Tarif
en
vigueur

UNIVERSITÉ PARIS 8
CELLULE JURIDIQUE DE LA PRÉSIDENTE
2, RUE DE LA LIBERTÉ
93526 SAINT DENIS CEDEX

Direction scientifique :

Françoise MONÉGER, Professeur à l'université Paris 8 et directrice du D.E.A. Droit privé et pénal de la famille et
Renaud FOURNALÈS, magistrat administratif, Maître de conférences associé en droit public à l'université Paris 8.

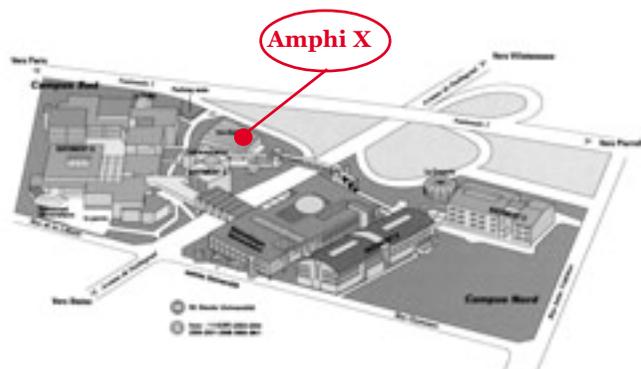
Avec la participation de :

Pascal BINCZAK (Professeur à l'université Paris 8);
Jean-Marie DELARUE (Président de Sous-section au Conseil d'Etat, ancien Directeur des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques au Ministère de l'Intérieur); **Claude GRELLIER** (Magistrat, Maître de Conférences associé en droit privé à l'université Paris 8); **François JULIEN-LAFERRIERE** (professeur à l'université Paris XI); **Valérie MICHEL** (Professeur à l'université de Strasbourg); **Hélène MUSCAT** (Maître de Conférences à l'université Rennes 1); **Vincent TCHEN** (Maître de Conférences à l'université Versailles-Saint Quentin); **Dominique TURPIN** (Professeur à l'université d'Auvergne).

Université Paris 8
2, rue de la Liberté
93526-Saint-Denis Cedex

Accès

- Métro ligne 13,
arrêt Saint-Denis Université
- Gare SNCF-RER Saint-Denis, puis bus 255,
arrêt Saint-Denis Université
- Autoroute A1, sortie Saint-Denis centre/
Saint-Denis Université



PARIS8
Université - Vincennes-Saint-Denis

25 novembre 2004
Amphi X

LE DROIT
DES ETRANGERS
CINQ ANS
APRES AMSTERDAM

1^{ère} Rencontre annuelle
du droit des étrangers
UFR Droit